



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice
Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

Aux organes consultés selon liste annexée

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03, F +41 26 305 14 08
www.fr.ch/dsj

—
Réf: MR/pv/vfc
T direct: +41 26 305 14 03
Courriel: dsj@fr.ch

Fribourg, le 19 août 2020

Avant-projet de loi et d'ordonnance supprimant l'exigence de certificats de bonnes mœurs dans la législation fribourgeoise – Consultation

Madame, Monsieur,

Dans sa séance du 17 août 2020, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi et d'ordonnance supprimant l'exigence de certificats de bonnes mœurs dans la législation fribourgeoise.

Vous trouverez en annexe l'avant-projet de loi et d'ordonnance ainsi que son rapport explicatif. Les documents mis en consultation ainsi que la liste des destinataires sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat à l'adresse www.fr.ch/consultations.

Je vous prie de bien vouloir faire parvenir vos remarques au sujet de ces documents **jusqu'au 31 octobre 2020** sous forme électronique à l'adresse sj@fr.ch.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette consultation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Maurice Ropraz
Conseiller d'Etat

Annexes

mentionnées